



La Confrérie des gens de la Mer

Association réunionnaise pour la valorisation du patrimoine maritime des îles du sud ouest de l'océan indien

Naufrage « Juif Errant »

Identification

Type de navire : 3 mâts marchand

Date de construction : 1847

Tonnage : 249 tx

Pays de construction : Chantenay (France)

Nationalité : Française

Capitaine : M. Guichet (CLC)

Compagnie : Vallaud et Cie (Négociant)

Port d'attache : Nantes

Lieu de départ : Marseille (fin 1849)

Lieu de la perte : Large de La Réunion

Motif de la perte : Cyclone

Date de perte : début 1850

Destination : La Réunion

Cargaison : Divers



Fig. 21. — Le « Jacques », trois-mâts barque de Fécamp, armé

Le Jacques Armements Lemoine, remerciements M. Fresney Dubois.

Histoire

Certains navires expédiés à La Réunion, n'y ont jamais atterris. C'est le cas de ce trois mâts de commerce armé à Marseille, à destination de l'île pour le négoce.

Cette unité n'est pas la seule dans ce cas. Néanmoins, pour éviter les naufrages sur les côtes d'Afriques, lieux d'escales des navires de commerce de l'époque, ou sur le trajet hors océan indien, la mention « perdu corps et biens dans la mer des Indes », ou toute autre indication permettant de s'assurer que l'unité avait bien franchie le cap de Bonne Espérance est nécessaire. C'est le cas ici, sur le rôle de désarmement à Marseille, sur ordre en 1853.

Nous possédons également un document édité en 1897 se rapportant au navire. En effet, un jeune mousse ayant péri sur celui-ci. La famille demanda au tribunal de première instance de Nantes, de confirmer le décès, afin certainement d'obtenir son inscription sur le registre des invalides et victime de mer. Le mousse s'appelait Auguste Aimé Diguet.

En octobre 1847, le navire est déjà à La Réunion, présent en rade de Saint Denis.

Les gens de mer ont une caisse permettant de dédommager les victimes de naufrages et leurs familles, à condition de pouvoir prouver la disparition en mer.

Adcg44//7r4/18. SHD Toulon. Adcg974//1per10/2.